



CSD CYCLO-CROSS

29 Septembre 2014

COMPTE-RENDU REUNION CSD DU 29/09/2014

Présents : Yves FREMONT- Laurence LONGUET- Didier BOUCHER- Dominique VATTIER -
Claudie AZERONDE

RETROGRADATIONS

A partir des demandes reçues

<i>NOM Prénom</i>	<i>Club</i>	<i>Age</i>	<i>Motif</i>	<i>Accept./ Refus CSD</i>
<u>De 1 en 2</u>				
LAMETTE DENIS	TEAM OISE CYCLO-CROSS	57	Age et pas de résultat	Acceptation
CAZUGUEL DIDIER	TEAM OISE CYLO-CROSS	52	Age et pas de résultat	Acceptation
PARMAIN CHRISTOPHE	TEAM PLAT PICARD	45	Pas le niveau en 1	Acceptation
BLONDEL NICOLAS	SV SENLIS	41	Depuis 2 ans en 1 pas de victoire	Acceptation
FOURNIER REMI	AS THOUROTTE	27	Monté sans victoire	Acceptation
<u>De 2 en 3</u>				
GERMAIN NICOLAS	AC CATENOY	29	Pas le niveau en 2	Refus
CUSAN FLORENT	AC CATENOY	59	Age et monté sans victoire	Acceptation
PESLIN GAETAN	TEAM OISE CYCLO-CROSS	33	Retour à la compétition	Acceptation
<u>De 3 en 3 GS</u>				
GODEBERT FLORIAN	SV SENLIS	43		Refus .Pas dans les critères pour la 3 GS

COMPTE-RENDU REUNION REGIONALE DU 04/09

Voir en annexe 1

- point sur les modifications du règlement national
 - additif régional voir annexe 2
 - additif départemental voir annexe 3

CHALLENGE REGIONAL / MISE A JOUR DU CALENDRIER

Voir les calendriers

QUESTIONS DIVERSES

Demandes de cartons de cyclo-cross

En cours, à ce jour 56 cartons établis et des licences pas encore dans la base nationale

Commande de plaques de cadre

Livraison prévue cette semaine.

Dossier d'organisation

Il est rappelé que pour toute épreuve (même circuit sur voie privée) un dossier d'organisation doit être présenté à l'UFOLEP.

19 H INFORMATION AUX CLUBS PRESENTS

SCVA (Hervé VIMONT) CC du Valois (Jean-Marc DANNEEL) VTT Mesnilois (Brigitte et Francis DROUAUX) AC Catenoy (Bernard LONGUET)

- Rétrogradations
- Compte-rendu de la dernière réunion régionale (du 4/09/2014)
- Additif régional par rapport aux évolutions du règlement national
 - Accueil des non licenciés UFOLEP (validé par le comité directeur régional)
 - Chaque organisateur doit prendre position pour l'accueil ou non de ces non licenciés UFOLEP afin d'ajouter l'info sur les calendriers.
 - Les autres fédérations devront avoir une licence à jour
 - Les non licenciés devront présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclo-cross.
 - Dans tous les cas le matériel devra être conforme au règlement en vigueur.
 - Se renseigner au niveau des assureurs de chaque club organisateur *Action Organisateur volontaire*
 - En annexe IV document pour la participation des non licenciés UFOLEP
 - Système de qualification pour le national
 - Pas de changement pour notre département.

L'additif régional et l'additif départemental ont été mis à jour à l'issue de cette réunion.

- Questions diverses
 - Peut-on prendre les extérieurs au département lors du départemental ?
 - Compte-tenu du nombre important qu'il pourrait y avoir et la difficulté à les intégrer dans le planning des courses, il a été décidé que cette épreuve ne sera pas ouverte aux extérieurs.
- Ajout d'une épreuve au calendrier / et problème sur l'organisation du VC Méru le 16/11
 - Le 23 novembre au Plessier sur St Just organisé par SV Senlis
 - L'organisation du VC Méru à Méru aura lieu le 7 décembre à la place du 16 novembre et il est précisé qu'aura lieu un VTT Adultes le matin à 9 h 30

Compte-rendu réunion régionale Cyclocross Beauvais le 4 septembre 2014

Présents: Yves FREMONT (60), Laurent CHEVALIER (02), Fabrice FIN (80)
Délégué Régional : Olivier VIVIES.
Excusé : Dominique VATTIER (60)

Préparation de la saison 2014/2015

Départementaux Cyclocross 2015 :
Date : 30 Novembre 2014

Régional Cyclocross 2015 :
Date : 14 Décembre 2014
Lieu : Crépy en valois (60)

National Cyclocross 2015 :
Date : 17 et 18 Janvier 2015
Lieu : Fourmies

Challenge régional :

Date : 26/10/2014 – 09/11/2014 – 10/01/2015
Lieu : Laigneville (60) – Villers Cotterêts (02) – Salouel (80)

Nous attendons les différentes modifications et la validation de la CTR pour pouvoir finir le calendrier régional cyclocross afin de le diffuser aux départements qui le diffuseront aux associations.

Préparation du challenge régional 2014/2015

Circulaire Challenge régional :

- une demande sera faite aux clubs organisateurs pour faire parvenir à l'UFOLEP Picardie leur logo, coordonnées et plan d'accès afin de finir la circulaire qui sera diffusée fin septembre aux départements et associations.
- Tarif des engagements :
 - 5.00€ par épreuves pour chaque participant adulte.
 - 6,00 € Sur place
 - 3,00€ par épreuves pour chaque participant Cadet et Minime.
 - 4,00 € Sur place

Les référents pour le challenge régional

Aisne : Laurent CHEVALIER – ccpasly@live.fr – 07.86.18.03.69

Oise : Yves FREMONT – yves.fremont1@free.fr – 06.88.98.67.31

Somme : Fabrice FIN – societe-courses-d-amiens@orange.fr – 06.21.76.20.59

Suivi du classement : Laurent CHEVALIER

Bilan du challenge : Yves FREMONT

Règlement régional cyclocross

La commission appliquera le règlement national mais n'ouvre pas les courses au non licencié, l'ouverture des courses aux autres fédérations sera indiqué sur le calendrier régional.

Un additif au règlement national sera mis en place par la commission sur les points suivants :

- l'ouverture des courses
- le système de qualification pour le national
- la catégorie 3GS
- le système de monté de catégorie

Cet additif sera proposé au comité directeur qui se réunit le 25 septembre à Montdidier (80) pour validation.

Suite à cela, le règlement et l'additif seront téléchargeables sur le site de l'UFOLEP Picardie :

<http://www.cr.ufolep.org/picardie>.

Prochaine réunion : Jeudi 12 mars 2015 à Amiens (80)

ADDITIF REGIONAL AU REGLEMENT NATIONAL CYCLO- CROSS **SAISON 2014/2015**

Pa rapport au règlement national et ses modifications pour l'année 2015 la CTR a pris les décisions suivantes :

1 OUVERTURE DES EPREUVES

Les épreuves peuvent êtres ouvertes **aux non licenciés UFOLEP**. Chaque organisateur est libre d'ouvrir ou non leur épreuve.

Ces épreuves « ouvertes » seront mentionnés sur le calendrier régional.

2 SYSTEME DE QUALIFICATION POUR LE NATIONAL

Pour participer au régional et au national , le cyclo-crossman doit se référer aux critères de qualification de chaque département.

3 CATEGORIE GS

La catégorie 3 GS est réservée aux coureurs régionaux ayant plus de 50 ans et évoluant depuis la saison passée en 3ème catégorie et être classifié en 3 ou GS sur route lors de la saison précédente. Si moins de 3 partants dans une épreuve il n'y aura pas de classement distinctif pour cette catégorie. *Cette catégorie n'est pas retenue pour les épreuves du Challenge Régional.*

4 MONTEE DE CATEGORIE

De 3 en 2 et de 2 en 1 : 30 points ou dès 2 victoires.

ADDITIF DEPARTEMENTAL AU REGLEMENT NATIONAL CYCLO- CROSS **SAISON 2014/2015**

1 Licences et cartons

A partir du 1er cyclo-cross, tout coureur ne pouvant présenter sa licence validée et son carton, ne sera pas autorisé à prendre le départ.

Tout coureur présentant sa licence homologuée, mais n'ayant pas son carton, partira en 1ère catégorie.

Cartons homologués par Yves FREMONT (à réception du document de demande dispo sur le site de l'UFOLEP Oise)

2 Engagements / Ouverture des épreuves aux extérieurs

Les épreuves inscrites au calendrier peuvent être ouvertes aux non licenciés UFOLEP (choix de l'organisateur)Ceux-ci partiront avec les 1^{ère} catégorie et feront l'objet d'un classement à part.

L'engagement se fera sur place.

Les minimes, cadets et féminines partiront avec la catégorie concernée.

Rappel : N'oubliez pas de prendre une assurance complémentaire pour ces non licenciés UFOLEP

VTT Jeunes:

3 euros UFOLEP

4 euros AUTRES

Cyclo-cross :

4 euros UFOLEP engagé

5 euros UFOLEP non engagé

8 euros non licenciés UFOLEP

Rappel : 1.10 euros par participant est à reverser à l'UFOLEP

3 Horaires

- 12 h 30 pour VTT enfants 14 h pour 3 et 3 GS et minimes 15 h pour les 1 et 2 cadets et féminines
- Si seulement cyclo-cross départ à 15 h.

4 Montées de catégories

Dès 30 points ou 2 victoires

Si plus de 9 partants

- 1^{er} 10 points
- 2^{ème} 7 points
- 3^{ème} 6 points
- 4^{ème} 4 points
- 5^{ème} 3 points

- Si moins de 10 partants
 - 1^{er} 10 points
 - Autres 0 point

5 Limitation des victoires

Pas de limitation

6 Récompenses

Cyclo-cross : Au 1er de chaque catégorie 1 gerbe + 1 coupe
30 lots à répartir au prorata des participants de chaque catégorie
VTT Jeunes : Au 1er de chaque catégorie (Garçon et Fille : 1 coupe)
1 lot à tous les participants

7 Sélection au National

Pour prétendre à la sélection il faut avoir participé impérativement au Départemental et au Régional.

Pour participer au départemental il faudra avoir au préalable avoir participé à au moins 3 épreuves dans l'Oise.

Pour participer au régional il faudra avoir participé au départemental.

8 Catégories d'âge

MASCULINS

11-12 ans (Benjamins)
13-14 ans (Minimes)
15-16 ans (Cadets)
17-18 ans (Juniors)
19 à 30 ans (Séniors A)
31 à 40 ans (Séniors B)
41 à 50 ans (Vétérans A)
+ 50 ans (Vétérans B)
+ 60 ans (Vétérans C)

FÉMININES

15-16 ans (CADETTES)
17-29 ans (SENIORES A)
30-39 ans (SENIORES B)
40 ans et plus

9 Résultats

Le suivi de l'activité ainsi que le classement du challenge VTT Jeunes est assuré par Yves FREMONT.

A l'issue de chaque épreuve, les organisateurs sont tenus de lui adresser dans les **24 h** les feuilles d'engagements et les classements (+ une photocopie au Comité Ufolep Oise)

Le PV de l'épreuve est adresser à l'UFOLEP avec le chèque de la redevance (cyclo-cross 1,10 euros X ... participants)

L'ensemble des résultats sera disponible sur le site de la CTD UFOLEP

[http -perso.wanadoo.fr-ufolep60](http-perso.wanadoo.fr-ufolep60)

10 Membres de la CSD

Y.FREMONT	Responsable CSD – membre CSD Régional
D.VATTIER	Responsable délégation -membre CSD Régional
L.LONGUET	Responsable homologations
D.BOUCHER	Pointage et classements

11 SECURITE

Il est rappelé que sur toutes les épreuves la présence des secours est **obligatoire** ; l'UFOLEP rembourse la somme de 66 euros sur présentation de la facture des secouristes.

En cas de non présence de secours externes, l'organisateur doit proposer 2 personnes possédant le diplôme adéquat. Ces 2 personnes devront être présentes pendant toute la durée de la manifestation dans un endroit matérialisé « Poste de secours » et ne devront pas s'occuper d'autres choses.

12 CLASSIFICATION DES CYCLOCROSSMEN

<i>CAT ROUTE</i>	<i>Age</i>	<i>CAT cyclo-cross saison précédente</i>	<i>Résultats obtenus saison précédente</i>	<i>Classification 2014 /2015</i>
1	- 50 ans	Nouveau venu		2
1	- 50 ans	2		2
1	- 50 ans	3	Au moins 1 victoire	2
1	+ 50 ans	2	Pas de victoire	Peut être en 3 s'il en fait la demande

Pour toute autre précision voir règlement national 2015

Les cylos redescendus de 2 en 3 ne peuvent prétendre à la 3 GS de même ceux ayant marqués des points la saison précédente.



ENGAGEMENT NON LICENCIÉ UFOLEP

Type épreuve :

Lieu :

Date :

Règlement :

Article 1 Il est expressément indiqué que les non licenciés UFOLEP participent à la compétition sous leur propre et exclusive responsabilité. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de d'accident ou de défaillance dus à un mauvais état de santé.

Article 2 Les organisateurs sont couverts par les assurances responsabilité civile. Les licenciés sont couverts en cas d'accident par leur assurance liée à la licence. **Les non licenciés doivent s'assurer personnellement en Individuel Accident ou s'assurer qu'ils en possèdent une.**

Article 3 Les non licenciés participants reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses et avoir remis à l'organisateur un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport concerné datant de moins d'un an.

Participant

NOM Prénom

Date de naissance Sexe

Adresse

Licencié FFC / FSGT

Présentation de la licence à jour

Non licencié

Présentation d'un certificat médical de non contre indication pour la pratique concernée

Signature du concurrent ou du responsable de famille pour les mineurs (précédée de la mention « Lu et approuvé »

.....

Date